Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 7 (1874)

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

THÉOLOGIE

O.-F. Fritszché. — Nouvelle édition des livres apocryphes et de quelques pseudépigraphes de l'Ancien Testament 1.

Trente-cinq ans environ se sont écoulés depuis que le texte grec des livres apocryphes a été publié pour la dernière fois séparément par Apel (Leipzig 1837). Dès lors ils ont été édités, avec les Septante, par Tischendorf (1850, 4° édit. 1869, 2 vol.). Cependant une nouvelle édition spéciale, encore plus correcte et basée sur une étude exacte et complète de tout l'appareil critique aujourd'hui disponible, était fort désirable. Personne n'était mieux qualifié pour entreprendre ce travail que M. le professeur Fritzsché, de Zurich, qui s'est occupé pendant de longues années du texte grec de l'Ancien Testament, et s'est fait un nom dans la littérature théologique par le commentaire qu'il a publié sur les apocryphes, de concert avec M. Grimm, de Iéna (1851-1860, en six livraisons).

Le texte, dans cette nouvelle édition, est établi d'après les meilleurs manuscrits, y compris le sinaiticus, que Tischendorf lui-même, dans la dernière édition de ses Septante, n'a mis à contribution que pour certaines portions assez restreintes de l'Ancien Testament, principalement pour celles où le codex alexandrinus fait défaut. Il est à regretter que M. Fritzsché n'ait pas pu mettre à profit l'édition du codex vaticanus que MM. Vercellone et Cozza ont commencé à publier dès 1868, et qu'il ait dû s'en tenir, pour ce manuscrit le plus ancien et le meilleur, aux variantes fournies par la grande édition oxfordienne de Holmes et Parsons (1798-1827, 5 vol.).

Dans l'œuvre ardue de la constitution du texte, notre critique s'est

^{&#}x27;Libri apocryphi Veteris Testamenti græce. Recensuit et cum commentario critico edidit Otto Fridolinus Fritzsche. Accedunt Libri Veteris Testamenti pseudepigraphi selecti. Lipsiae, F. A. Brockhaus, 1871. XXXVI et 760 pag. gr. in-8.

150 BULLETIN

imposé la règle de rester également éloigné d'une admiration opiniâtre pour les leçons généralement reçues, et de cette témérité qui, sous prétexte d'en revenir à ce que l'auteur devait avoir écrit, s'avise de lacérer le texte et de le mettre sens dessus dessous. Il a cherché, dans chaque cas douteux, à découvrir, dans le nombre souvent très considérable des variantes, la leçon la mieux attestée et la plus conforme au génie de chaque auteur, à ses habitudes de langage, à l'esprit et aux circonstances de son époque. Ce n'est que dans des cas décidément désespérés qu'il s'est permis d'introduire dans le texte ses propres conjectures. Praestat, tel est son principe, ignorantiam fateri quam hariolari. Au reste, le texte est accompagné, au bas de chaque page, d'un grand choix de variantes qui tient lieu de commentaire critique.

Quant à ceux des livres apocryphes qui nous sont parvenus dans deux ou plusieurs recensions sensiblement différentes, M. Fritzsché n'a pas adopté l'une des recensions à l'exclusion des autres. Il a eu soin de les faire imprimer parallèlement, de sorte que le lecteur peut constater par lui-même les rapports et les différences qui existent entre elles. C'est ce qui a lieu pour le livre d'Esther, où l'éditeur a placé, à côté du texte ordinaire des bibles grecques, celui des codes 19. 93a et 108b; pour l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, où la recension de Théodotion figure à côté du texte alexandrin; pour le livre de Tobit dont il existe trois recensions: la recension ordinaire ou ecclésiastique, qui se trouve dans la plupart des manuscrits; une autre, d'un caractère paraphrastique, qui ne s'est conservée que dans le sinaiticus, et qui présente une ou deux lacunes ; la troisième, incomplète (chap. V, I9-XIII, 18), est représentée par les codes 44, 106, 107, et par la version syriaque de la polyglotte de Walton, à partir du chap. VII, 9. Il existe également une double recension du texte de Judith; mais comme, ici, la seconde recension ne concerne que les mots et ne touche pas au fond même du récit, l'éditeur s'est borné à en noter les leçons en marge.

Aux livres apocryphes M. Fritzsché a joint, à titre d'appendice, un choix de livres pseudépigraphes: complément fort utile, vu l'intérêt de cette littérature pour l'histoire des derniers temps du judaïsme et celle des origines de la religion chrétienne. Cet appendice se compose des livres suivants:

^{&#}x27;Cette dernière partie de l'ouvrage se vend aussi séparément sous le titre: Libri Veteris Testamenti Pseudepigraphi selecti.

- 1. Les dix-huit psaumes dits de Salomon. Voy. le Compte-rendu de juillet 1872, pag. 496 et suiv.
- 2. Le livre connu dans l'église latine sous le nom de : Quatrième livre d'Esdras, mais qui se compose en réalité de deux ouvrages distincts (chap. III-XIV et chap. I, II, XV et XVI) que l'on peut désigner par les noms de quatrième et de cinquième livres d'Esdras. Le premier, dont le titre primitif était probablement Αποχάλυψις Εσδρα renferme sept visions attribuées au « prophète » Esdras. Il a été écrit en grec vers la fin du Ier siècle de notre ère. Mais, à l'exception de deux fragments, le texte grec a disparu. En revanche, il en reste plusieurs versions anciennes qui attestent le crédit considérable dont ce livre, soi-disant prophétique, jouissait autrefois en Orient comme en Occident. Les meilleures de ces versions sont la latine, la syriaque (publiée par Ceriani dans Monumenta sacra et profana, V, Milan, 1868) et l'éthiopienne (publiée par Rich. Laurence, Oxford 1820, avec une traduction en latin que M. Hilgenfeld a revue et corrigée à l'aide des lecons que lui ont fournies les orientalistes Dillman et Praetorius). Parmi ces versions, celle qui tient incontestablement le premier rang comme fidélité, c'est la version latine, qui date probablement du IIIe siècle. Le texte de cette version, imprimé pour la première fois dans la Bible latine de Bamberg, 1460, a été réédité et successivement amendé par Fabricius (Cod. pseudepigr. Vet. Test., II, 2º édit., 1741), par P. Sabatier (Bibliorum sacr. latinae versiones antiquae, III, 1751), dans notre siècle par van der Vlis (Amsterd., 1839), Volkmar (Handbuch der Einleitung in die Apocryphen, II, 1863) et Hilgenfeld (Messias Judaeorum, 1869). C'est ce texte latin que M. Fritzsché a essayé, à son tour, de reproduire sous une forme aussi correcte que le permettent les quelques auxiliaires dont la critique peut disposer.
- 3. Le cinquième livre d'Esdras, c'est-à-dire, les chap. I, II, XV et XVI du quatrième livre de la Bible latine. Ces chapitres, dont il n'existe qu'une version latine provenant d'une autre main que celle des chap. III-XIV, paraissent être des fragments d'un ouvrage composé par un chrétien dans le but de montrer que, les Juifs rebelles étant rejetés, le règne de Dieu est destiné aux Gentils convertis à Christ et que, après que ceux-ci auront été délivrés de leurs persécuteurs, une ère de bonheur commencera pour eux. Ces fragments auraient été joints au quatrième livre d'Esdras pour servir en quelque sorte de correctif à ses prophéties. Quant à l'âge de cet écrit, il est difficile de rien déterminer. Les avis sont très partagés. Hilgenfeld, entre autres, veut qu'il n'ait vu le jour qu'en 268 après Jésus-Christ, peut-être à Rome.

452 BULLETIN

- 4. L'Apocalypse de Baruc, qu'il ne faut pas confondre avec le livre apocryphe attribué à Baruc. Jusqu'à ces derniers temps, on n'en connaissait que la dernière partie, chap. 78-86, contenant « l'épître de Baruc aux neuf tribus et demie. » (Trad. en français dans le 2me vol. du Dictionnaire des apocryphes de Migne.) Enfin Ceriani a découvert le texte syriaque du livre entier dans un vieux manuscrit de la bibliothèque ambroisienne de Milan, et en a publié une version latine très littérale dans les Monumenta sacra et profana, I, 2. (Milan, 1866.) C'est cette version latine de Ceriani, légèrement corrigée sous le rapport de la latinité, que M. Fritzsché a insérée dans son livre, en tenant compte des observations critiques de l'éditeur milanais, et en divisant le texte en versets. L'Apocalypse de Baruc a été composée sans aucun doute en grec par un Juif, pas très longtemps après la ruine de Jérusalem par Tite. Baruc est représenté pleurant les désastres de sa nation coupable; mais une voix du ciel vient le consoler en lui dévoilant le mystérieux avenir: bientôt le Messie va paraître et établir son règne sur les ruines de la monarchie romaine; ce sera l'heure du jugement et de la consommation des temps, où les Gentils et les pécheurs expieront leurs crimes, tandis que les justes jouiront de l'éternelle félicité. Nous apprenons par ce petit livre quelle était la vivacité des espérances eschatologiques des Juifs à cette époque la plus calamiteuse de leur histoire.
- 5. L'Assomption de Moïse. Fragments d'une version latine de ce pseudépigraphe. Depuis sa découverte dans un palimpseste de la bibliothèque ambroisienne et sa première publication par Ceriani (Monum. sacr. et prof., 1, 1, 1861), ce document a déjà exercé la sagacité de bien des critiques, qui tous, à l'envi, ont essayé de guérir le texte de ses nombreuses et profondes blessures. Il ne s'agit pas seulement de réparer l'outrage des années, mais de corriger nombre de fautes de négligence qui sont à la charge du copiste. Le texte a été réédité, après Ceriani, par Hilgenfeld (Novi Test. extra canonem receptum fascic. 1, 1866, retraduit en grec dans Messias Judaeor., 1869), Volkmar (Handb. zu d. apokr., III, et: Mose Prophetie u. Himmelfahrt, 18671), Mor. Schmidt et Adalb. Merx (Archiv f. wissensch. Erforschung des A. T., 2º livr., 1868). D'autres se sont spécialement occupés de tels ou tels passages détachés. M. Fritzsché, à son tour, a fait son possible pour rétablir ce texte malade, en tenant compte, avec discernement, des essais souvent aventureux de ses prédécesseurs. Sur la page à gauche il reproduit le texte du manuscrit tel que Ceriani l'a déchiffré, à droite se trouve le texte reconstitué; à la marge inférieure sont notées

^{&#}x27;Voy. le Compte-rendu de juillet 1872, pag. 503 et suiv.

les principales conjectures des autres éditeurs ou critiques. Le texte latin du palimpseste milanais est évidemment la reproduction d'un texte grec. Mais ce dernier était-il le texte original, ou bien n'était-il lui-même que la traduction d'un original hébreu ou araméen? M. Ewald et surtout M. Merx se prononcent pour la seconde alternative. Quant à M. Fritzsché, il estime qu'en présence d'une version aussi altérée et mutilée, il est impossible de rien décider, mais il lui semble que l'hypothèse de la composition du livre par un juif écrivant en grec explique suffisamment les hébraïsmes ou aramaïsmes que l'on y rencontre. Pour ce qui est de l'époque où notre pseudépigraphe fut composé, il ressort clairement des chap. 6 et suiv. que ce fut un certain temps après la mort d'Hérode le Grand, mais avant la ruine de Jérusalem, environ soixante à soixante-dix ans après la naissance de Jésus-Christ. (Merx: entre 54 et 64.) La date fixée par Volkmar, 135-138, est purement imaginaire. On admet généralement, sur la foi d'Origène et de quelques autres anciens, que c'est dans l'Assomption de Moïse, mais dans la dernière partie qui ne nous a pas été conservée, que l'auteur de l'épître de Jude a puisé ce qu'il dit au v. 9. de la contestation de l'archange Michel avec le diable au sujet du corps de Moïse. Notre critique, sans vouloir s'inscrire en faux contre cette opinion traditionnelle, regarde comme tout aussi probable l'opinion que l'un et l'autre auteur auraient suivi, indépendamment l'un de l'autre, la même légende populaire. Quant à l'idée de Hilgenfeld, que Paul, dans Gal. III, 19; Jean, dans Apoc. XVII, 10; XIII, 10; Mat. dans XVII, 3, auraient suivi notre livre, elle ne saurait être prise au sérieux.

Le volume se termine par deux index: l'un, des noms propres cités dans les livres apocryphes et pseudépigraphes; l'autre, des vocables propres au dialecte appelé à xoun qui y sont employés. H. V.

HEYSE ET TISCHENDORF. — NOUVELLE ÉDITION DE L'ANCIEN TESTAMENT LATIN, D'APRÈS LA VERSION DE JÉROME 1.

Nous voici enfin en possession du plus aucien texte connu de la

^{&#}x27;Biblia sacra latina Veteris Testamenti Hieronymo interprete ex antiquissima auctoritate in stichos descripta.... Editionem instituit suasore Christ. Car. Josia de Bunsen Theodorus Heyse, ad finem perduxit Constantinus de Tischendorf. Lipsiae, F. A. Brockhaus, 1873, LXXII et 990 pag. gr. in-8 à deux colonnes. Avec une planche. (Fac-simile de quelques passages du codex amiatinus.)

154

version originale de l'Ancien Testament par Jérôme. Cette publication était attendue avec impatience, depuis que l'édition du Nouveau Testament latin d'après le codex amiatinus, publiée par Tischendorf en 1850 et 1854, avait rendu les critiques attentifs à l'excellence de ce manuscrit.

Le codex amiatinus, immense volume de 1029 feuilles de parchemin, presque trop lourd pour être transporté par un seul homme, tire son nom du couvent di S. Salvatore in Montamiata, près de Sienne en Toscane. Lors de la suppression du couvent, il fut incorporé à la bibliothèque laurentienne de Florence, et la même année déjà, en 1786, le directeur de cette bibliothèque, Bandini, le signala au monde savant comme un véritable trésor. Il résulte d'une pièce de vers latins qui se lit au verso de la première feuille, ainsi que d'une notice insérée à la fin de l'Exode, que le volume date du milieu du VIe siècle. Le copiste, Servandus, disciple de saint Benoît et abbé d'un couvent de Campanie, en fit hommage au siège apostolique sous le pontificat, probablement, de l'un des prédécesseurs immédiats de Grégoire le Grand. Plus tard il fut donné au couvent du mont d'Amiata par un certain Pierre Lombard qui y devint abbé à la fin du IXº siècle. Une note écrite au revers de la couverture, de la main d'un comte d'Elci, nous apprend en outre que ce codex fut du nombre de ceux que l'on envoya à Rome à l'époque où le pape Sixte-Quint s'occupait de la fixation du texte de la Vulgate. Que n'a-t-on su l'apprécier alors comme il le méritait! Aujourd'hui seulement, qu'il est trop tard, on voit combien l'édition officielle de la Bible latine y aurait gagné. Sans avoir partout la même valeur, le texte du manuscrit est en général excellent. Les livres où il laisse le plus à désirer sont ceux des Maccabées. Celui qui l'emporte sur tous les autres en correction est l'Ecclésiastique.

L'œuvre que nous annonçons aujourd'hui fut entreprise dès 1857, aux frais du baron de Bunsen, qui confia à M. Th. Heyse le soin de collationner sur les lieux le précieux volume. Après la mort de Bunsen, la maison Brockhaus, de Leipzig, se chargea des frais, et quand M. Heyse dut se retirer de l'entreprise pour raison de santé, M. Tischendorf consentit à la continuer et à y mettre la dernière main.

Voici, en quelques mots, la marche et les principes suivis par les éditeurs, tels qu'ils sont exposés dans la première partie des *Prolegomena* (pag. VII-XVIII). Le texte lui-même est celui de l'édition princeps de Clément VIII, de l'an 1592, avec les amendements, la plupart orthographiques et typographiques, de la dernière édition romaine, de l'an 1862, par C. Vercellone. Seulement, ce texte est disposé sticho-

métriquement, sur deux colonnes, comme il l'est dans le cod. amiat., et comme, selon toute vraisemblance, il l'était dans l'exemplaire original de Jérôme. En outre, l'éditeur a placé en marge, d'après le même codex, les chiffres qui indiquent les capitula correspondant aux tituli ou sommaires, qui se trouvent dans ce manuscrit, en tête de chaque livre, à la suite du prologue ou de la préface du traducteur.

Au bas de chaque page, dans le commentaire critique, sont consignées avec soin les leçons divergentes du codex amiatinus, plus, dans la première partie du volume, élaborée par Heyse, des variantes tirées des Variae lectiones vulgatae latinae Bibliorum editionis de Vercellone (de la Genèse au IVe livre des Rois), ainsi que des éditions de Jérôme du P. Martianay et de Vallarsi (Paralip. et 1 Esdr.). Dans les passages difficiles, M. Heyse a aussi note le texte original hébreu et celui des LXX. Pour le Psautier, que l'édition clémentine donne dans la version que Jérôme avait faite d'après les LXX, le cod. amiat. renferme l'autre version, faite sur l'hébreu. M. Tischendorf en a néanmoins transcrit les leçons, en les accompagnant de celles que P. Sabatier a tirées d'autres manuscrits anciens, dans son ouvrage Bibl. sacr. latinae versiones antiquae.

Dans la seconde partie des *Prolegomena* (pag. XIX-LXXI), on trouve réunis: la préface des éditeurs romains de 1592; le *prologus galeatus* de Jérôme et son épître ad Paulinum, lesquels renferment tous deux une sorte d'introduction générale aux livres saints; enfin les préfaces de Jérôme aux différents livres de l'Ancien Testament (dont quelques-unes seulement figurent dans l'édition clémentine), avec les capitula ou tituli de chaque livre; ces derniers tirés du cod. amiat. seul.

Relevons encore, en terminant, une ou deux particularités que présente ce manuscrit, et qui ressortent soit des Prolégomènes, soit du commentaire critique de la présente édition.

Nous remarquons d'abord l'ordre dans lequel y sont rangés les livres bibliques. Cet ordre diffère de celui de la Bible latine ordinaire, à partir des Paralipomènes.

Bible lat.

Cod. amiat.

Paralipomènes;

Esdras et Néhémie; Tobie, Judith, Esther; Psaumes, livres salom., Sirach

Prophètes (sauf Baruch);

Job;

Job;

Psaumes, livres salom., Sirach;

Tobie, Judith, Esther.

Prophètes:

Esdras et Néhémie;

Les deux livres des Maccab.

D'après quelle norme le copiste ou l'autorité qu'il a suivie ont-ils procédé? Cette question se rattache à la question générale de l'ordre des livres bibliques, laquelle n'est encore rien moins que définitivement élucidée.

Une autre particularité, c'est que chaque psaume, outre la suscription dont la plupart sont munis dans le texte hébreu, porte encore une suscription particulière, relative, le plus souvent, à sa signification prophétique et spécialement christologique. Ces suscriptions sont à l'encre rouge, et le texte en est souvent très fautif. Par ex. au ps. I: Psalmus David. De Joseph dicit qui corpus Christi sepelivit. Ps. II: Psalmus David, legendus ad evangelium Lucae. Vox patris et apostolorum et Christi ad caput scribendum. Ps. XII (XIII): Vox Christi ad Patrem. De diabulo dicit. Ps. L (LI): Legendus ad lectionem Esaiae prophetae et lectionem actus apostolorum, ubi Paulus elegitur. Vox Christi pro populo penitentiae et vox Pauli ad penitentiam. Ps. CL: Alleluia. Vox Christi post saeculum devictum in regno suo laetantis.

Dans le Cantique des cantiques, les interlocuteurs sont désignés, egalement à l'encre rouge. Par ex. au Chap. I, v. 4: Vox synagogae, v. 6: Vox ecclesiae, v. 7: Vox Christi, v. 11: Vox ecclesiae, v. 14: Vox Christi, v. 15: Vox ecclesiae. On trouve aussi des indications comme celles-ci: Vox Mariae Magdalenae ad ecclesiam (III, 1); Christus gentes convocat: « Surge Aquilo, et veni Auster » (IV, 16). Chr. ad apostolos dicit: « Comedite amici, et bibite, et inebriamini charissimi » (V, 1, à la fin); Respondit synagoga ad ecclesiam: « Quae est ista quae ascendit de deserto? » (VIII, 5.) D'où le copiste a-t-il tiré ces indications? On l'ignore.

Thèses académiques.

D. CRUCHET. — LA POÉSIE DES HÉBREUX AVANT DAVID. Lausanne, 1872.

L'auteur commence par un examen général des chants religieux et autres fragments poétiques dispersés dans le Pentateuque, dans le livre de Josué et dans celui des Juges, en indiquant le contenu, le plan, et, quand c'est possible, l'âge et l'auteur de chaque poëme. Ce travail fait, il formule les lois qui règlent la poésie hébraïque et en apprécie le caractère général. Ce caractère est surtout national et patriotique. La bénédiction de Jacob (Gen. XLIX) et le dernier chant de Moïse (Deut. XXXII) sont considérés comme authentiques.